



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « *NOM DE LA STRUCTURE EVALUATRICE* »

DOSSIER : AP1_n° 462

Intitulé du projet : Accompagnement des étudiants décrocheurs de L1

Porteur du projet : Véronique Chloup, Université Paul Verlaine - Metz

Evaluateur du projet : Liliane Bonnal, Crief, Université d'Orléans

Région(s) d'expérimentation : Lorraine

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'objectif de cette expérimentation est de réduire le nombre des étudiants décrocheurs à l'université. Une fois la population des « décrocheurs » définie, l'idée est alors dans le cadre de l'expérimentation de suivre ces étudiants soit individuellement à partir d'entretiens avec les enseignants référents soit collectivement à partir des différents enseignements de PPP mis en place. L'idée de ce suivi est essentiellement de permettre aux étudiants en situation d'échec en L1 de favoriser leur réorientation et de se fixer de nouveaux objectifs de réussite.

La population retenue pour l'expérimentation est celle de L1 inscrits dans six filières à fort effectif et dont les responsables ont été volontaires pour participer à l'expérimentation : droit, psychologie, biologie, staps, AES, histoire. Initialement, étaient plus particulièrement concernés les étudiants primo-arrivants (première inscription en L1) à l'université et qui rapidement ne se présentent plus aux enseignements. Ayant remarqué au cours de l'année universitaire 2009-2010 que les étudiants rapidement absents aux enseignements n'étaient plus très joignables, nous avons décidé de définir la population à fort risque de décrochage à partir de notre échantillon témoin (voir la description plus loin).

En terme d'évaluation, l'objectif est de mesurer les actions menées par les différents acteurs (enseignants référents...) auprès des étudiants considérés comme « à risque de décrochage » sur :

- Le taux de décrochage à l'université,
- Les sorties prématurées de l'enseignement supérieur,
- Le taux de passage en L1.

Pour réaliser cette évaluation la constitution d'un groupe témoin est nécessaire. Ce groupe doit avoir les mêmes caractéristiques que le groupe des « traités » (qui suivent l'expérimentation). Afin de ne pas stigmatiser les étudiants et de ne pas créer d'injustice entre les étudiants d'une même promotion, il avait été décidé de considérer comme groupe témoin les étudiants en situation de « décrochage » au cours de l'année universitaire 2009-2010 dans les 6 filières concernées par le dispositif (soit 1450 étudiants). Ces étudiants ont répondu à un premier questionnaire en avril 2010. A partir des réponses à ce premier questionnaire, nous avons défini la notion d'étudiant « décrocheur ». Ces mêmes étudiants doivent répondre à un second questionnaire portant sur leur situation en septembre 2010 (essentiellement scolaire). Certains d'entre eux ont déjà répondu. Ceux n'ayant pas encore répondu à ce questionnaire, reçu par internet, seront contactés par un télénquêteur (via le call center de l'observatoire des Etudes et de l'Insertion Professionnelle de l'UPV-M) durant les deux premiers mois de l'année 2011. La taille de l'échantillon dépendra du taux de réponse au second questionnaire.

Calendrier de l'évaluation :

Date	Action
Novembre 2010	Récupération auprès de la scolarité des résultats finaux aux examens. Appariement avec l'enquête réalisée en avril 2010 par l'OVE de l'UPV-M.
Décembre 2010, janvier et février 2011	Réalisation de l'enquête portant sur la situation des étudiants du groupe témoin à la rentrée 2010 (septembre).
Premier trimestre 2011	Traitement de l'enquête
Deuxième trimestre 2011	Résultats intermédiaires concernant le groupe « témoin ».
Novembre 2011	Obtention des résultats finaux d'examens pour le groupe traité
Décembre 2011, janvier et février 2012	Réalisation de l'enquête portant sur la situation des étudiants du groupe traité à la rentrée 2011 (septembre).
Premier trimestre 2012	Traitement de l'enquête
Deuxième trimestre 2012	comparaison des groupes témoin et traité. Fin des traitements statistiques. Obtentions des résultats finaux
Septembre 2012	Remise du rapport final

Globalement le calendrier respecte celui fixé initialement. Seule la seconde enquête réalisée par téléenquêteur est décalée aux deux premiers mois de 2011 (pour le groupe « témoin ») et 2012 (pour le groupe « traité ») pour des problèmes de calendrier universitaire. Le questionnaire est tout d'abord administré via internet. Avec cette méthode, le taux de réponse est relativement faible (environ 5 % de réponse). Cela nous oblige à relancer les étudiants via des téléenquêteurs.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Après un certain nombre de discussions entre les personnes concernées par le projet (responsables de l'expérimentation, membres de l'OVE, évaluatrice) ont été considérés comme décrocheurs les étudiants ayant été défaillants à au moins une épreuve durant le premier semestre ou ayant eu une moyenne générale inférieure ou égale à 5 aux examens du premier semestre. Une fois cette définition donnée, il était nécessaire de voir quel était le (ou les) profil(s) type(s) des étudiants décrocheurs. Ce travail aurait du être fait à partir du fichier post-bac. Malheureusement, un certain nombre de biais (liés en particulier à la façon dont les lycéens remplissent ce fichier) nous ont contraints à ne pas utiliser cette base. Le travail a finalement été effectué à partir d'une enquête réalisée par l'OVE au cours du mois d'avril 2010.

Afin de pouvoir repérer dès la rentrée universitaire les étudiants potentiellement décrocheurs, il était souhaitable que les caractéristiques des étudiants « décrocheurs » de la population « témoin » soient des informations connues de façon administrative. Ces profils ont été déterminés à partir d'une modélisation économétrique de type Logit.

Il apparaît que la variable influençant fortement la probabilité d'être décrocheur est le type de baccalauréat obtenu. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou, dans une moindre mesure, d'un baccalauréat technique ont une probabilité plus forte de décrochage que les autres. Bien que ce résultat ne soit pas très surprenant il implique que le dispositif se concentre essentiellement sur cette population. En effet, un titulaire d'un baccalauréat professionnel a, toutes choses égales par ailleurs, 11 fois plus de chance d'être décrocheur qu'un titulaire d'un baccalauréat général. La seconde variable importante est la possession d'une mention. Des analyses plus fines ont été menées par filières afin d'être le plus précis possible.

Ces critères ont permis de repérer dès la rentrée les étudiants constituant l'échantillon des « traités ». Nous comptons environ 550 étudiants.

L'expérimentation ayant commencé en septembre 2010 nous n'avons pas encore de résultat. Une première comparaison pourra être faite dès que nous aurons les résultats obtenus au semestre 1. Lors de la note d'étape de juillet 2011, nous pourrons présenter cette comparaison. Nous aurons de plus une description précise de la situation au premier septembre 2010 des étudiants « témoins ».

CERTIFICAT :

Je soussigné, Liliane Bonnal, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 462, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Liliane Bonnal', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Liliane Bonnal